

# Les commissions

## Les commissions

Le conseil municipal compte 15 élus. Ceux-ci ont élu :

- **Maire : Thierry PLOUVIER.** Le Maire, également Conseiller départemental de l'Eure, représente la commune dans de nombreuses instances comme le comité départemental de tourisme, le comité national de fleurissement, l'association des plus beaux villages de France, la route historique Normandie-Vexin, la Secomile, les associations locales, la bibliothèque, la maison de retraite de Lyons...etc.

Le travail des 4 adjoints élus s'articule autour de 4 pôles de compétence qui leur sont attribués. Au sein de chaque pôle il existe des commissions. Un conseiller délégué est rattaché au Maire pour la communication et les projets culturels.

- **1er pôle: François BALDARI.** Il anime le pôle de compétence du domaine public et des affaires générales. Il gère le personnel des espaces publics et voirie.
- **2ème Adjoint : Isabelle de LASSUS SAINT-GENIES** a la responsabilité du pôle tourisme et animation.
- **3ème Adjoint : Jean-Michel BRADU** a la responsabilité du pôle patrimoine et bâtiments. Il gère le personnel pour l'entretien des bâtiments.
- **4ème Adjoint: Charlène BOMET-OBIN** est responsable du pôle des solidarités intergénérationnelles.



## ORGANIGRAMME – DETAIL DE CHAQUE PÔLE – COMMISSIONS